

Tableau récapitulatif des sanctions liées au téléphone portable

Infraction	Mesure immédiate	Restitution du GSM	Mesures complémentaires	Dépôt quotidien du GSM
1^{re} infraction	Confiscation pour la journée	Fin de la journée à l'élève auprès du secrétariat	Information des parents par courriel	Pas de dépôt quotidien
2^e infraction	Confiscation pour la journée	Fin de la journée auprès du SEF	Courriel aux parents et entretien éducatif	Dépôt et restitution quotidiens auprès du SEF pendant 2 semaines
3^e infraction	Confiscation pour la journée	Uniquement à un parent sur rendez-vous, en présence d'un membre de l'équipe MOSA (pas le jour même)	Retenue et/ou autres sanctions	Dépôt et restitution quotidiens auprès du SEF pendant 4 semaines
4^e infraction	Confiscation pendant au moins 2 jours	Uniquement à un parent sur rendez-vous auprès d'un membre de la Direction	Retenue et/ou autres sanctions	Dépôt et restitution quotidiens auprès du SEF pendant 6 semaines
5^e infraction	Confiscation pendant au moins 5 jours	Uniquement à un parent sur rendez-vous auprès d'un membre de la Direction	Retenue, lettre d'avertissement et entretien recommandé au SEPAS en cas de dépendance constatée	Dépôt et restitution quotidiens auprès du SEF pendant 6 semaines
Au-delà de la 5^e infraction	Selon décision de la Direction	Selon décision de la Direction	Exclusion temporaire, conseil de discipline, contrat d'engagement, etc.	Selon décision de la Direction